

Zoom Pierre Méhaignerie milite en faveur d'un « choc de simplification »

Le coup de gueule du maire

Lors du dernier conseil municipal, Pierre Méhaignerie a profité de la fin de séance pour dénoncer l'abus de réglementations, citant plusieurs exemples locaux.

Les collectivités vont être soumises à une cure d'austérité sévère », a expliqué Pierre Méhaignerie à la fin du conseil municipal du 17 avril. « Si c'est la condition du retour de la croissance et de l'emploi, pourquoi pas, mais à condition que l'Etat reste cohérent. »

S'appuyant sur un rapport des parlementaires Alain Lambert et Jean-Claude Boulard intitulé "Liberté-égalité-dépoussièrement", le maire de Vitré a poursuivi en mettant le gouvernement en garde contre les réglementations « parfois inutiles » qui se multiplient.

Trop de fouilles archéologiques ?

Pour mieux se faire comprendre, l'ancien ministre a utilisé des exemples concrets et locaux, comme les ZAC de la Roncière et des Ormeaux, pour lesquels il a fallu « 6 ans d'études qui ont des coûts extraordinaires ».

Pour la ZAC des Ormeaux, la mairie a d'ailleurs reçu un nouveau courrier de l'autorité environnementale qui lui demande de refaire une étude. « On nous reproche de ne pas reconstruire la ville sur elle-même, or cette ZAC est construite sur des terres agricoles, explique Anthony Morel, adjoint à l'urbanisme. Nous avons expliqué à l'autorité que cette dimension devait être prise en compte dans la globalité des projets menés par la ville et que nous avons d'autres exemples de reconstruction, comme la ZAC des Artisans. Mais la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) répond qu'il faut regarder ce critère à l'échelle de chaque projet. »



Pierre Méhaignerie souhaite un assouplissement des réglementations de l'Etat et a proposé que le Pays de Vitré serve de "cobaye" en ce sens

Le maire a aussi cité l'existence parfois trop obtuse de l'Architecte des Bâtiments de

France, à laquelle sont confrontés de nombreux Vitréens, et aussi la ville, qui

souhaite depuis longtemps construire un ascenseur à la mairie.

Etude expérimentale dans le Pays de Vitré

Dernier exemple : la Zone de la Huperie à Erbrée, où doit s'implanter la future base Intermarché, et où des ossements ont été découverts lors des fouilles archéologiques. « On ne va pas tout bloquer pendant 18 mois à cause d'un bout d'os... », caricature Pierre Méhaignerie, rappelant : « des fermes gallo-romaines, nous en avons déjà ! » Sans compter la facture qui accompagne de telles fouilles. Celles de la zone de la Grande Halle, boulevard de Laval à Vitré, avaient coûté « environ 400 000 euros ».

Lundi 14 avril, Pierre Méhaignerie a profité d'un rendez-vous avec le sous-préfet Jean-Yves Fraquet pour « demander un choc de simplification ». Il a remis au secrétaire général un document de 5 pages établi avec le directeur général des services de la mairie, Pierre Lory-Forêt. Une réponse est espérée au début du mois de juin. Cet échange pourrait déboucher sur une étude expérimentale dans le Pays de Vitré.

Benjamin Chenevière

PEM : reprise des travaux mi-juin

D'abord prévue en mai, la reprise des travaux du Pôle d'échanges multimodal a été fixée « dans l'idéal au 15 juin pour qu'on ait fini à Pâques 2016 », a révélé Pierre Méhaignerie. Quant à l'immeuble qui accueillera entreprises de service et professions médicales, les premiers coups de pelle pourraient intervenir « début 2016 pour une livraison fin 2016 ».

Hervé Utard a fait part de son inquiétude de voir des professionnels de la médecine venir concurrencer ceux du centre hospitalier. Le maire lui a répondu qu'il s'était « engagé à ce qu'il y ait complémentarité avec les professions existantes ». Enfin, Jean-Pierre Lebray a émis l'hypothèse de rendre le dernier niveau de parking payant « pour pallier aux frais de fonctionnement ».